

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1995 B 02991 Numéro SIREN : 402 640 270 Nom ou dénomination : A.C.C.F.
--

Ce dépôt a été enregistré le 15/02/2019 sous le numéro de dépôt B2019/005388

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2019/005388**
n°de gestion : **1995B02991**
n°SIREN : **402 640 270 RCS Lyon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 15/02/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

A.C.C.F. - Société à responsabilité limitée
44 rue Jean Zay PARC VISION 69800 Saint-priest -FRANCE-

date de clôture : 30/09/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



5211423

5383

BILAN ACTIF**SARL ACCF****Comptes au 30/09/18**

EURO

RUBRIQUES	Montant brut	Amortissements	Net 30/09/18	Net 30/09/17
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, droit similaire	26 376	25 656	719	2 021
Fonds commercial	30 337		30 337	30 337
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes/Immo. Incorp.				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, Mat. Outil.	20 693	10 079	10 614	9 319
Autres immobilisations corporelles	366 779	198 425	168 354	163 592
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations évaluées				
Autres participations	8 367		8 367	6 399
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	75		75	75
Prêts				
Autres immobilisations financières	45 279		45 279	44 454
ACTIF IMMOBILISE	497 906	234 160	263 746	256 197
STOCKS ET EN-COURS				
Stocks de matières premières				
Stocks d'en cours de production de biens				
Stocks d'en cours de production de services				
Stocks de produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises	498 348		498 348	330 061
Avances, acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Clients comptes rattachés	2 103 932	192 031	1 911 901	2 256 032
Autres créances	71 120		71 120	79 476
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	517 405	537	516 868	516 702
Disponibilités	352 467		352 467	342 109
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	51 699		51 699	58 087
ACTIF CIRCULANT	3 594 971	192 568	3 402 403	3 582 465
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursements des obligations				
Écart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	4 092 877	426 729	3 666 148	3 838 662

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

BILAN PASSIF

SARL ACCF

Comptes au 30/09/18

EURO

RUBRIQUES	30/09/18	30/09/17
Capital social ou individuel	50 000	50 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport...		
Écarts de réévaluation		
Réserve légale	5 000	5 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 507 678	1 346 724
Report à nouveau		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	370 764	220 954
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	1 933 442	1 622 678
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	95 623	155 272
Emprunts et dettes financières divers	40 440	48 272
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 008	14 172
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	964 636	1 349 524
Dettes fiscales et sociales	453 371	455 938
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 200	12 854
Autres dettes	47 669	60 762
COMPTES DE RÉGULARISATION		
Produits constatés d'avance	127 759	119 191
DETTES	1 732 707	2 215 985
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	3 666 148	3 838 662

COMPTE DE RÉSULTAT

SARL ACCF

Comptes au 30/09/18

EURO

PREMIERE PARTIE

RUBRIQUES	France	Exportation	30/09/18	30/09/17
Ventes de marchandises	7 841 526	4 584	7 846 110	6 733 400
Production vendue de biens				
Production vendue de services	1 154 341		1 154 341	913 466
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	8 995 866	4 584	9 000 450	7 646 867
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises amortissements, provisions, transferts de charges			106 127	45 368
Autres produits			12	16
PRODUITS D'EXPLOITATION			9 106 589	7 692 251
Achats de marchandises (et droits de douane)			5 751 175	4 884 182
Variation de stock de marchandises			- 168 287	- 120 278
Achats matières premières & autres approvisionnements				
Variation stock matières premières & approvisionnement				
Autres achats et charges externes			872 832	785 395
Impôt, taxes et versements assimilés			110 881	92 378
Salaires & traitements			1 314 198	1 173 515
Charges sociales			527 448	468 160
Dotations aux amortissements sur immobilisations			49 456	41 693
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			127 375	55 193
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			3 448	1 383
CHARGES D'EXPLOITATION			8 588 525	7 381 621
RESULTAT D'EXPLOITATION			518 064	310 630
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée bénéfice transféré				
Produits financiers de participations			704	462
Produits des autres valeurs mobilières . créances immob.				
Autres intérêts et produits assimilés			7 799	6 335
Reprises sur provisions et transferts de charges				548
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			8 503	7 345
Dotations financières aux amortissements et provisions			537	
Intérêts et charges assimilées			2 890	3 508
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement.				
CHARGES FINANCIERES			3 427	3 508
RESULTAT FINANCIER			5 076	3 837
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			523 141	314 467

COMPTE DE RÉSULTAT

SARL ACCF

Comptes au 30/09/18

EURO

DEUXIEME PARTIE

RUBRIQUES	30/09/18	30/09/17
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 641
Produits exceptionnels sur opérations en capital	3 613	3 333
Reprises sur Provisions & transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 613	4 975
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	528	2 203
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		3 959
Dotations exceptionnelles aux amortissements & provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	528	6 162
RESULTAT EXCEPTIONNEL	3 085	- 1 187
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	155 462	92 326
TOTAL des PRODUITS	9 118 706	7 704 570
TOTAL des CHARGES	8 747 941	7 483 616
BENEFICE OU PERTE	370 764	220 954



SOCIETE : SARL ACCF

ANNEXE DE BASE

EXERCICE : 30 Septembre 2018

ELEMENTS		PRODUITS	NON PRODUIT	
			N/S	N/A
I	<u>RÈGLES & METHODES COMPTABLES</u>			
I - 1	. Méthodes d'évaluation	X		
I - 2	. Calcul des amortissements et provisions	X		
I - 3	. Changement de méthode	X		
I - 4	. Dérogations	X		
I - 5	. Informations complémentaires pour donner l'image fidèle	X		
I - 6	. Autres éléments significatifs			X
II	<u>COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN & AU COMPTE DE RESULTAT</u>			
II - 2	Etat de l'actif immobilisé	X		
II - 3	Etat des amortissements	X		
II - 4	Etat des provisions	X		
II - 5	Etat des échéances, des créances & dettes	X		
II - 6	<u>Informations & commentaires sur :</u>			
II - 6 - 1	Eléments relevant de plusieurs postes du bilan			X
II - 6 - 2	Réévaluation			X
II - 6 - 3	Frais d'établissement			X
II - 6 - 4	Frais de recherche & développement			X
II - 6 - 5	Fonds commercial			X
II - 6 - 6	Intérêts immobilisés			X
II - 6 - 7	Intérêts/éléments de l'actif circulant			X
II - 6 - 8	Différence d'évaluation/éléments fongibles de l'actif circulant			X
II - 6 - 9	Avances aux dirigeants			X
II - 6 - 10	Produits à recevoir	X		
II - 6 - 11	Charges à payer	X		
II - 6 - 12	Charges & produits constatés d'avance	X		
II - 6 - 13	Charges à répartir/plusieurs exercices			X
II - 6 - 14	Composition du capital social			X
II - 6 - 15	Parts bénéficiaires			X
II - 6 - 16	Obligations convertibles			X
II - 6 - 17	Ventilation du chiffre d'affaires net			X
II - 6 - 18	Ventilation de l'impôt sur les bénéfices			X
III	<u>ENGAGEMENTS FINANCIERS & AUTRES INFORMATIONS</u>			
III - 7	Crédit bail	X		
III - 8	Engagements financiers	X		
III - 9	Dettes garanties par des sûretés réelles	X		
III - 10	Incidences des évaluations fiscales dérogatoires			X
III - 11	Accroissement & allègement de la dette future d'impôt			X
III - 12	Rémunération des dirigeants	X		
III - 13	Effectif moyen		X	
III - 14	Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société			X
III - 15	Liste des filiales et participations	X		
IV	<u>AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS</u>			X



Document I

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles généralement applicables en la matière dans le respect du règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable applicable à la clôture de l'exercice et du principe de prudence.

Les conventions suivantes ont été respectées :

- continuité de l'exploitation
- indépendance des exercices

I-1 Méthodes d'évaluation

La méthode de base retenue pour l'évaluation des biens inscrits en comptabilité est celle des coûts historiques.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles ont été évaluées à leur coût d'acquisition, compte tenu des frais accessoires (droit de mutation, honoraires, frais d'acte, ...) nécessaires à la mise en état de ces biens.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation a été constatée chaque fois que le recouvrement des créances était compromis.

I-2 Calcul des amortissements et des provisions

L'amortissement des actifs immobilisés est calculé sur les durées normales d'utilisation, soit selon le mode linéaire, soit selon le mode dégressif, en conformité avec les règles et principes comptables applicables à ce jour.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé ont été appréciés à la valeur actuelle, et ont fait si nécessaire, l'objet de provisions pour dépréciation.

Les taux et modes utilisés pour l'amortissement des immobilisations corporelles sont les suivants :

	DUREE	MODE
Matériel et mobilier bureau	3 à 5ans	linéaire et dégressif
Matériel de transport	1 et 4 ans	linéaire
Logiciel	1 et 4 ans	linéaire
Agencement	8 à 12 ans	linéaire

Les éléments de l'actif circulant ont fait l'objet, si nécessaire, de provisions.



I-3 Changement de méthode

Aucun changement de méthode n'est à signaler.

I-4 Dérogations

Aucune dérogation n'a été faite aux règles générales applicables.

I-5 Informations complémentaires

Le crédit d'Impôt Compétitivité EMPLOI (CICE) calculé au titre de l'exercice a fait l'objet d'une comptabilisation dans les comptes de l'exercice clos le 30/09/2018, pour un montant total de 50 413 euros. Le CICE a été comptabilisé, comme cela est préconisé, au crédit du compte 649000 et il apparaît en diminution des frais de personnel.

Le CICE 2016 a servi à améliorer le fonds de roulement de l'entreprise.

Document II - 2

ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur Brute début exercice	Augmentation	Diminution	Valeur Brute fin exercice
Immobilisations Incorporelles	55 849	864		56 713
Immobilisations Corporelles	336 481	53 348	2 356	387 472
Immobilisations Financières	50 928	2 793		53 721
TOTAUX	443 260	57 005	2 356	497 906

Document II - 3

ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Amortissement début exercice	Augmentation	Diminution	Amortissement fin exercice
Immobilisations Incorporelles	23 491	2 165		25 657
Immobilisations Corporelles	163 570	47 291	2 356	208 504
TOTAUX	187 061	49 456	2 356	234 161



Document II - 4

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

	Début exercice	Augmentation	Diminution	Fin exercice
Provisions pour dépréciation	114 269	127 912	49 612	192 568
TOTAUX	114 269	127 912	49 612	192 568

Document II - 5

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Autres	45 278		45 278
Clients	2 103 932	2 103 932	
Personnel et organismes sociaux	2 808	2 808	
Etat	63 501	26 287	37 214
Débiteurs divers	4 811	4 811	
Charges constatées d'avance	51 699	51 699	
TOTAUX	2 272 030	2 189 537	82 493

DETTES	Montant brut	A 1 an au +	A +1 an & 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts & dettes auprès des états de crédit	95 624	70 342	25 281	
Dettes Fournisseurs & cptes rattachés	964 636	964 636		
Dettes fiscales et sociales	453 371	453 371		
Dettes sur immobilisations	1 200	1 200		
Groupes et associé	40 440	40 440		
Autres dettes	49 677	49 677		
Produits constatés d'avance	127 759	127 759		
TOTAUX	1 732 707	1 707 426	25 281	



Document II - 6 - 10

PRODUITS A RECEVOIR

<i>Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan</i>	<i>Montant</i>
Clients	3 810
Autres créances	38 214
Disponibilités	4 899
TOTAUX	46 924

Document II - 6 - 11

CHARGES A PAYER

<i>Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan</i>	<i>Montant</i>
Dettes financières établissement crédit	51
Dettes financières diverses	801
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	115 608
Dettes fiscales et sociales	278 704
Autres dettes	47 668
TOTAUX	442 835

Document II - 6 - 12

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	<i>Charges</i>	<i>Produits</i>
Charges & produits d'exploitation	51 698	127 759
TOTAUX	51 698	127 759



Document III - 7

CREDIT BAIL

	Matériel transport.	Install. Matériel	Autres	TOTAL
VALEUR D'ORIGINE :	140 423			140 423
AMORTISSEMENTS				
Cumul exercices antérieurs	28 618			28 618
Dotation de l'exercice	40 708			40 708
Cumul fin d'exercice	69 325			69 325
REDEVANCES PAYEES				
Cumul ex. antérieurs	34 882			34 882
Exercice	45 872			45 872
Cumul fin d'exercice	80 755			80 755
REDEVANCES RESTANT A PAYER				
à un an au plus	37 677			37 677
à + 1 an & 5 ans au +	23 472			23 472
à plus de 5 ans				
Cumul fin d'exercice	61 149			61 149
VALEUR RESIDUELLE				
à un an au plus	400			400
à + 1 an & 5 ans au +	1 004			1 004
à plus de 5 ans				
Cumul fin d'exercice	1 404			1 404
Montant pris en charge sur l'exercice	45 207			45 207

Ce tableau tient compte des données hors taxes récupérables. Les contrats de crédit-bail échus au cours de l'exercice ne sont pas compris dans ce tableau.



Document III - 8

ENGAGEMENTS FINANCIERS

<i>Engagements donnés</i>	<i>Montant</i>
<i>Intérêts des emprunts à payer</i>	<i>2 002</i>
<i>Echéance crédit bail à payer</i>	<i>61 149</i>
<i>Engagement retraite (IFC)</i>	<i>76 288</i>
TOTAUX	139 439

- Taux d'actualisation : 1,54 %
- Taux réévaluation : 1 %
- Taux rotation : moyen
- Taux charges sociales : 38 % non cadre et 46 % cadre

<i>Engagements reçus</i>	<i>Montant</i>
<i>Valeur d'origine des biens pris en crédit bail</i>	<i>140 425</i>
TOTAUX	140 425

Document III - 9

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

<i>Postes du bilan</i>	<i>Montant</i>
<i>Nantissement de compte de titre financier limité au capital restant dû</i>	<i>25 323</i>
TOTAUX	25 323

Document III - 12

REMUNERATION DES DIRIGEANTS

La rémunération des organes de direction n'est pas fournie car cela conduirait indirectement à donner des rémunérations individuelles.

[illegible]



100

SARL A.C.C.F.
Capital de 50.000 €
Parc Vision
44, rue Jean Zay
69800 SAINT-PRIEST

RCS LYON B 402 640 270

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPÉRATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2018

Monsieur et cher associé,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux textes légaux et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 30 septembre 2018, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation.

Nous reprenons, ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers qui vous sont présentés, le sont conformément aux règles comptables et fiscales en vigueur.

SITUATION ET ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice écoulé, nous avons réalisé un chiffre d'affaires H.T. de 9 000 450 € contre 7 646 867 € pour l'exercice précédent, ce qui représente une augmentation de 17.70%.

Compte-tenu des achats consommés pour la réalisation de ce chiffre d'affaires, la marge commerciale passe de 1 969 496 € au 30/09/2017 à 2 263 222 € au 30/09/2018 en augmentation de 14.91 %.

Les charges de personnel enregistrent une progression de 20.46% en valeur relative (1 841 645€ contre 1 641 675 € pour l'exercice précédent).

Cette hausse s'explique principalement par le recrutement de collaborateurs supplémentaires répartis sur l'agence de Colombes et de Saint Priest (commerciaux).

Le résultat d'exploitation est en hausse en valeur absolue de 207 434 € (518 064€ contre 310 630€ pour l'exercice précédent).

Au final, le résultat net s'établit à 370 764 € contre 220 954 € soit une hausse en valeur absolue de 149 810€ (6.78 %) ce qui représente 4.12% au 30.09.2018 contre 2.89% du CA au 30.09.2017.

La structure financière est solide avec des fonds propres au 30/09/2018 de 1 933 442 € contre 1 622 678 € sur l'exercice précédent, progression qui s'explique par une intégration en réserves de 160 953.95€ du résultat extériorisé sur l'exercice clos au 30/09/2017.

ÉVOLUTION PRÉVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Les perspectives restent toujours très favorables sur l'ensemble des agences.

ÉVÈNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun évènement important.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

L'objet même de notre société fait que nous n'avons rien à signaler à ce titre, si ce n'est une recherche permanente de nouvelles méthodes d'exploitation, pour satisfaire au mieux notre clientèle.

REPARTITION DES DETTES FOURNISSEURS

	Article D. 441 - II : Factures <i>reçues</i> ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice TTC					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre cumulé de factures concernées	483					99
Montant cumulée des factures concernées <i>TTC</i>	736 452	2068	7 005	0	104 702	113 775
Pourcentage du montant total des factures reçues dans l'année <i>TTC</i>	9.33%	0.03%	0.09%	0%	1.33%	1.44%
Pourcentage du montant total des factures émises dans l'année <i>TTC</i>						
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de factures exclues	0					
Montant total des factures exclues (préciser HT ou TTC)	0					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article; L. 443-1 du code de commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	☐ Délais contractuels : (préciser) ☒ Délais légaux : 45 JOURS FIN DE MOIS					

REPARTITION DES CREANCES CLIENTS

	Article D. 441 - II : Factures <u>émises</u> ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice TTC					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement	(A) Tranches de retard de paiement					
Nombre cumulé de factures concernées	1103					835
Montant cumulée des factures concernées TTC	1 184 252	590 426	84 910	11 544	228 491	915 371
Pourcentage du montant total des factures reçues dans l'année TTC						
Pourcentage du montant total des factures émises dans l'année TTC	10.97%	5.47%	0.79%	0.11%	2.12%	8.48%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de factures exclues	0					
Montant total des factures exclues (préciser HT ou TTC)	0					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article; L. 443-1 du code de commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	☐ Délais contractuels : (préciser) ☒ Délais légaux : 45 JOURS FIN DE MOIS					

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes qui vous sont présentés et que vous aurez à approuver, font ressortir un bénéfice de 370 764 €.

Nous vous proposons d'affecter le résultat de la manière suivante :

• RESERVES FACULTATIVES	270 764.00 €
• DIVIDENDES	100 000.00 €

La mise en règlement des dividendes sera réalisée au 4 février 2019.

Conformément aux dispositions de l'article 47 de la loi n° 65-566 du 12 Juillet 1966, l'assemblée des associés reconnaît qu'il lui a été rappelé qu'au titre des quatre derniers exercices, il a été distribué les sommes suivantes :

RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES

Exercice	Dividendes
30/09/2015	46 000€
30/09/2016	46 000€
30/09/2017	60 000€

PRISES DE PARTICIPATION ET DE CONTROLE

La SARL ACCF détient 20 % dans la SARL GTC (n° siren 420 601 957) dont le siège social est 63, rue André Bollier 69007 Lyon.

DÉPENSES NON DÉDUCTIBLES FISCALEMENT

Le montant des intégrations au titre des amortissements non déductibles (article 39-4 du CGI) s'élève à : 6 287€.

RÉMUNÉRATION DE LA GÉRANCE

Nous vous demanderons également, lors de l'Assemblée Générale, d'approuver la rémunération allouée à notre gérant.

Loi Madelin

Nous vous précisons que le gérant bénéficie de contrats « loi Madelin » dans le cadre de la constitution d'une retraite complémentaire (versés sous forme de rente au moment de la liquidation des régimes de retraite), montant versé sur l'exercice clos au 30.09.2018 : **1 688 €**

Les cotisations sont prélevées sur la société.

ÉVOLUTION PRÉVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Les perspectives restent toujours très favorables sur l'ensemble des agences.

ÉVÈNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun évènement important.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

L'objet même de notre société fait que nous n'avons rien à signaler à ce titre, si ce n'est une recherche permanente de nouvelles méthodes d'exploitation, pour satisfaire au mieux notre clientèle.

REPARTITION DES DETTES FOURNISSEURS

	Article D. 441 - II : Factures <u>reçues</u> ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice TTC					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre cumulé de factures concernées	483					99
Montant cumulée des factures concernées TTC	736 452	2068	7 005	0	104 702	113 775
Pourcentage du montant total des factures reçues dans l'année TTC	9.33%	0.03%	0.09%	0%	1.33%	1.44%
Pourcentage du montant total des factures émises dans l'année TTC						
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de factures exclues	0					
Montant total des factures exclues (préciser HT ou TTC)	0					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article; L. 443-1 du code de commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	☐ Délais contractuels : (préciser) ☒ Délais légaux : 45 JOURS FIN DE MOIS					

PERCO

L'abondement versé par l'entreprise sur le PERCO s'élève à **3 000 €**.

CONCLUSION

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément, et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérance pour l'exercice clos le 30 septembre 2018.

Fait à St Priest, le 4 février 2019

La gérance

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'Z' or 'S' shape with a long horizontal stroke extending to the right.

SARL A.C.C.F.
Capital de 50.000 €

Parc Vision
44, rue Jean Zay
69800 SAINT PRIEST

RCS LYON B 402 640 270

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 4 février 2019

PROCÈS-VERBAL DE DÉLIBÉRATION

L'an deux mille dix neuf,
Et le quatre février à neuf heures,

Les associés :

- M. Philippe PEREZ propriétaire de 2 490 parts
- M. Jean-Pierre DUSSAILLANT propriétaire de 10 parts

Possédant ensemble 2 500 parts de 20 Euros chacune, soit la totalité du capital, se sont réunis d'un commun accord, au siège social, en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation de la gérance, conformément aux statuts de la société.

L'assemblée est présidée par Monsieur Philippe PEREZ, gérant, qui dépose sur le bureau, et met à disposition des associés :

- La copie et avis de réception de la lettre de convocation du Commissaire aux comptes,
- La feuille de présence,
- Les comptes annuels arrêtés au 30/09/2018,
- Le rapport de gestion établi par la gérance,
- Le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels,
- Le rapport du Commissaire aux comptes sur les conventions visés à l'article L. 223-19 du Code de Commerce,
- Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Il rappelle à l'assemblée que, conformément à l'article 36 du décret du 23 Mars 1967, une copie de tous les documents visés ci-dessus, à l'exclusion de l'inventaire, a été remise à chacun des associés, lors de la convocation effectuée il y a plus de quinze jours, et que les

mêmes documents, ainsi que l'inventaire, ont été tenus à leur disposition au siège social pendant le même délai, ce qui est reconnu exact par tous les associés.

Il précise ensuite qu'aucune question écrite ne lui a été adressée par un associé, en application de l'article 56, alinéa 3, de la loi du 24 Juillet 1966.

Monsieur Philippe PEREZ rappelle que les associés sont appelés à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion sur l'exercice clos le 30 septembre 2018,
- Lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice,
- Approbation des comptes de l'exercice et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce, et décision à cet égard.

Monsieur Philippe PEREZ présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'assemblée du rapport de gestion établi par la gérance, puis du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels et de son rapport sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce.

Après un échange de vues, personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes sont successivement mises aux voix.

PREMIÈRE RÉSOLUTION

La collectivité des associés,

Après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur les opérations de l'exercice clos le 30 septembre 2018,

Après avoir entendu la lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels,

Approuve lesdits rapports dans son intégralité et dans toutes ses parties, ainsi que le bilan, le compte de résultat et l'annexe.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de son mandat pour cet exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉOLUTION

La collectivité des associés,

Après avoir entendu la lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce,

Approuve tant les conclusions de ce rapport que les termes de celui-ci.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 370 764.18 € de la manière suivante :

- RÉSERVES FACULTATIVES..... 270.764.18 €
- DIVIDENDES 100.000.00 €

Conformément aux dispositions de l'article 47 de la loi n° 65-566 du 12 Juillet 1966, l'assemblée des associés reconnaît qu'il lui a été rappelé qu'au titre des trois derniers exercices, il a été distribué les sommes suivantes :

Exercice	Dividende
30/09/2015	46 000€
30/09/2016	46 000€
30/09/2017	60 000€

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CLOTURE

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, le présent procès-verbal, après lecture, a été signé, et la gérance a été levée à onze heures.

Philippe PEREZ

Jean-Pierre DUSSAILLANT



SARL A.C.C.F.

Capital de 50.000 €

Parc Vision

44, rue Jean Zay

69800 SAINT-PRIEST

RCS LYON B 402 640 270

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2018

**TEXTE DE LA RÉSOLUTION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT SOUMISE A
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 4 FEVRIER 2019**

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 370 764.18 €, de la manière suivante :

- RESERVES FACULTATIVES.....270.764.18 €
- DIVIDENDES 100 000.00 €

Conformément aux dispositions de l'article 47 de la loi n° 65-566 du 12 Juillet 1966, l'assemblée des associés reconnaît qu'il lui a été rappelé qu'au titre des trois derniers exercices, il a été distribué les sommes suivantes :

<u>Exercice</u>	<u>Dividendes</u>
30/09/2015	46 000€
30/09/2016	46 000€
30/09/2017	60 000€

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

RM CONSULTANTS ASSOCIÉS

■ CABINETS PARTENAIRES

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de la Région de Lyon
Membre de la Compagnie Régionale de Grenoble

Alain GSELL
Jean-Luc HERRMANN
Nicanor RICOTE

Experts comptables
Commissaires aux comptes

A.C.CF

Société à responsabilité limitée

Au capital de 50 000 euros

44 Rue Jean ZAY

69800 SAINT PRIEST

402 640 270 RCS LYON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 30 septembre 2018

SOMMAIRE

⇒ **RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS**

■ B.P. 105
26904 Valence cedex 9
19, rue Paul Henri Spaak
Téléphone : 04 75 78 44 78
Télécopie : 04 75 78 01 98
E-mail : rmconsultants@rmconsultants.fr
www.rmconsultants.fr

S.A.S. au capital de 340 000 €
Siren 352 224 687 - R C S Romans - APE 6920 Z

Alain GSELL
Jean-Luc HERRMANN
Nicanor RICOTE

Experts comptables
Commissaires aux comptes

A.C.C.F

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2018

Aux associés,

I – OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.C.C.F relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – FONDEMENT DE L'OPINION

1. Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2. Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment en ce qui concerne la valorisation des créances clients.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Gérance et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

III - INFORMATIONS RESULTANT D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

1. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

2. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

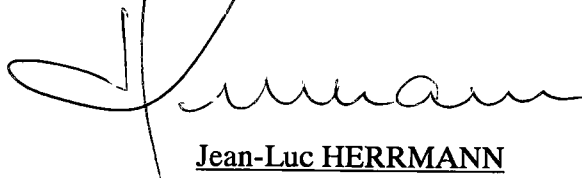
- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Valence, le 16 janvier 2019

Pour RM CONSULTANTS ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Herrmann', is written over the printed name. The signature is fluid and cursive.

Jean-Luc HERRMANN

BILAN ACTIF

SARL ACCF

Comptes au 30/09/18

EURO

RUBRIQUES	Montant brut	Amortissements	Net 30/09/18	Net 30/09/17
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, droit similaire	26 376	25 656	719	2 021
Fonds commercial	30 337		30 337	30 337
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes/Immo. Incorp.				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, Mat. Outil.	20 693	10 079	10 614	9 319
Autres immobilisations corporelles	366 779	198 425	168 354	163 592
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations évaluées				
Autres participations	8 367		8 367	6 399
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	75		75	75
Prêts				
Autres immobilisations financières	45 279		45 279	44 454
ACTIF IMMOBILISE	497 906	234 160	263 746	256 197
STOCKS ET EN-COURS				
Stocks de matières premières				
Stocks d'en cours de production de biens				
Stocks d'en cours de production de services				
Stocks de produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises	498 348		498 348	330 061
Avances, acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Clients comptes rattachés	2 103 932	192 031	1 911 901	2 256 032
Autres créances	71 120		71 120	79 476
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	517 405	537	516 868	516 702
Disponibilités	352 467		352 467	342 109
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	51 699		51 699	58 087
ACTIF CIRCULANT	3 594 971	192 568	3 402 403	3 582 465
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursements des obligations				
Écart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	4 092 877	426 729	3 666 148	3 838 662

RM CONSULTANTS ASSOCIÉSSociété de Commissaires aux Comptes
S.A.S. au capital de 550 000 Euros

19, Rue Paul Henri Spach

B.P. 105

26904 VALENCE CEDEX 3

Document élaboré par : Abscisse Compta

40 rue Laure Diebold 69009 Lyon



BILAN PASSIF

Page 3

SARL ACCF

Comptes au 30/09/18

EURO

RUBRIQUES	30/09/18	30/09/17
Capital social ou individuel		
Primes d'émission, de fusion, d'apport...	50 000	50 000
Écarts de réévaluation		
Réserve légale	5 000	5 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	1 507 678	1 346 724
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	370 764	220 954
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	1 933 442	1 622 678
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	95 623	155 272
Emprunts et dettes financières divers	40 440	48 272
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 008	14 172
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	964 636	1 349 524
Dettes fiscales et sociales	453 371	455 938
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 200	12 854
Autres dettes	47 669	60 762
COMPTES DE RÉGULARISATION		
Produits constatés d'avance	127 759	119 191
DETTES	1 732 707	2 215 985
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	3 666 148	3 838 662

RM CONSULTANTS ASSOCIÉS
Société de Commissaires aux Comptes
S.A.S. au capital de 550 000 Euros
19, Rue Paul Henri Spaak
B.P. 105

**COMPTE DE RÉSULTAT**

SARL ACCF

Comptes au 30/09/18

EURO

PREMIERE PARTIE

RUBRIQUES	France	Exportation	30/09/18	30/09/17
Ventes de marchandises	7 841 526	4 584	7 846 110	6 733 400
Production vendue de biens				
Production vendue de services	1 154 341		1 154 341	913 466
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	8 995 866	4 584	9 000 450	7 646 867
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises amortissements, provisions, transferts de charges			106 127	45 368
Autres produits			12	16
PRODUITS D'EXPLOITATION			9 106 589	7 692 251
Achats de marchandises (et droits de douane)			5 751 175	4 884 182
Variation de stock de marchandises			- 168 287	- 120 278
Achats matières premières & autres approvisionnements				
Variation stock matières premières & approvisionnement				
Autres achats et charges externes			872 832	785 395
Impôt, taxes et versements assimilés			110 881	92 378
Salaires & traitements			1 314 198	1 173 515
Charges sociales			527 448	468 160
Dotations aux amortissements sur immobilisations			49 456	41 693
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			127 375	55 193
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			3 448	1 383
CHARGES D'EXPLOITATION			8 588 525	7 381 621
RESULTAT D'EXPLOITATION			518 064	310 630
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée bénéfice transféré				
Produits financiers de participations			704	462
Produits des autres valeurs mobilières , créances immob.				
Autres intérêts et produits assimilés			7 799	6 335
Reprises sur provisions et transferts de charges				548
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			8 503	7 345
Dotations financières aux amortissements et provisions			537	
Intérêts et charges assimilées			2 890	3 508
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement.				
CHARGES FINANCIERES			3 427	3 508
RESULTAT FINANCIER			5 076	3 837
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			523 141	314 467



COMPTE DE RÉSULTAT

Page 5

SARLACCF

Comptes au 30/09/18

EURO

DEUXIEME PARTIE

RUBRIQUES	30/09/18	30/09/17
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 641
Produits exceptionnels sur opérations en capital	3 613	3 333
Reprises sur Provisions & transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 613	4 975
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	528	2 203
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		3 959
Dotations exceptionnelles aux amortissements & provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	528	6 162
RESULTAT EXCEPTIONNEL	3 085	- 1 187
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	155 462	92 326
TOTAL des PRODUITS	9 118 706	7 704 570
TOTAL des CHARGES	8 747 941	7 483 616
BENEFICE OU PERTE	370 764	220 954

RM CONSULTANTS ASSOCIÉS

Société de Commissaires aux Comptes

S.A.S. au capital de 550.000 Euros

19, Rue Paul Henri Spaak

B.P. 105

20904 VALENCE CEDEX 9

SOCIETE : SARL ACCF

ANNEXE DE BASE

EXERCICE : 30 Septembre 2018

ELEMENTS		PRODUITS	NON PRODUIT	
			N/S	N/A
I	<u>REGLES & METHODES COMPTABLES</u>			
I - 1	. Méthodes d'évaluation	X		
I - 2	. Calcul des amortissements et provisions	X		
I - 3	. Changement de méthode	X		
I - 4	. Dérogations	X		
I - 5	. Informations complémentaires pour donner l'image fidèle	X		
I - 6	. Autres éléments significatifs			X
II	<u>COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN & AU COMPTE DE RESULTAT</u>			
II - 2	Etat de l'actif immobilisé	X		
II - 3	Etat des amortissements	X		
II - 4	Etat des provisions	X		
II - 5	Etat des échéances, des créances & dettes	X		
II - 6	<u>Informations & commentaires sur :</u>			
II - 6 - 1	Eléments relevant de plusieurs postes du bilan			X
II - 6 - 2	Réévaluation			X
II - 6 - 3	Frais d'établissement			X
II - 6 - 4	Frais de recherche & développement			X
II - 6 - 5	Fonds commercial			X
II - 6 - 6	Intérêts immobilisés			X
II - 6 - 7	Intérêts/éléments de l'actif circulant			X
II - 6 - 8	Différence d'évaluation/éléments fongibles de l'actif circulant			X
II - 6 - 9	Avances aux dirigeants			X
II - 6 - 10	Produits à recevoir	X		
II - 6 - 11	Charges à payer	X		
II - 6 - 12	Charges & produits constatés d'avance	X		
II - 6 - 13	Charges à répartir/plusieurs exercices			X
II - 6 - 14	Composition du capital social			X
II - 6 - 15	Parts bénéficiaires			X
II - 6 - 16	Obligations convertibles			X
II - 6 - 17	Ventilation du chiffre d'affaires net			X
II - 6 - 18	Ventilation de l'impôt sur les bénéfices			X
III	<u>ENGAGEMENTS FINANCIERS & AUTRES INFORMATIONS</u>			
III - 7	Crédit bail	X		
III - 8	Engagements financiers	X		
III - 9	Dettes garanties par des sûretés réelles	X		
III - 10	Incidences des évaluations fiscales dérogatoires			X
III - 11	Accroissement & allègement de la dette future d'impôt			X
III - 12	Rémunération des dirigeants	X		
III - 13	Effectif moyen		X	
III - 14	Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société			X
III - 15	Liste des filiales et participations	X		
IV	<u>AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS</u>			X

RM CONSULTANTS ASSOCIÉS
Société de Commissaires aux Comptes
S.A.S. au capital de 550 000 Euros
19, Rue Paul Henri Spaak
B.P. 105
26904 VALENCE CEDEX 9

Document I

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles généralement applicables en la matière dans le respect du règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable applicable à la clôture de l'exercice et du principe de prudence.

Les conventions suivantes ont été respectées :

- continuité de l'exploitation
- indépendance des exercices

I-1 Méthodes d'évaluation

La méthode de base retenue pour l'évaluation des biens inscrits en comptabilité est celle des coûts historiques.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles ont été évaluées à leur coût d'acquisition, compte tenu des frais accessoires (droit de mutation, honoraires, frais d'acte, ...) nécessaires à la mise en état de ces biens.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation a été constatée chaque fois que le recouvrement des créances était compromis.

I-2 Calcul des amortissements et des provisions

L'amortissement des actifs immobilisés est calculé sur les durées normales d'utilisation, soit selon le mode linéaire, soit selon le mode dégressif, en conformité avec les règles et principes comptables applicables à ce jour.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé ont été appréciés à la valeur actuelle, et ont fait si nécessaire, l'objet de provisions pour dépréciation.

Les taux et modes utilisés pour l'amortissement des immobilisations corporelles sont les suivants :

	DUREE	MODE
Matériel et mobilier bureau	3 à 5ans	linéaire et dégressif
Matériel de transport	1 et 4 ans	linéaire
Logiciel	1 et 4 ans	linéaire
Agencement	8 à 12 ans	linéaire

Les éléments de l'actif circulant ont fait l'objet, si nécessaire, de provisions.

RM CONSULTANTS ASSOCIÉS

Société de Commissaires aux Comptes

S.A.S. au capital de 550.000 Euros

19, Rue Paul Henri Spaak

B.P. 105

26904 VALENCE CEDEX 9

I-3 Changement de méthode

Aucun changement de méthode n'est à signaler.

I-4 Dérogations

Aucune dérogation n'a été faite aux règles générales applicables.

I-5 Informations complémentaires

Le crédit d'Impôt Compétitivité EMPLOI (CICE) calculé au titre de l'exercice a fait l'objet d'une comptabilisation dans les comptes de l'exercice clos le 30/09/2018, pour un montant total de 50 413 euros. Le CICE a été comptabilisé, comme cela est préconisé, au crédit du compte 649000 et il apparaît en diminution des frais de personnel.

Le CICE 2016 a servi à améliorer le fonds de roulement de l'entreprise.

Document II - 2

ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur Brute début exercice	Augmentation	Diminution	Valeur Brute fin exercice
Immobilisations Incorporelles	55 849	864		56 713
Immobilisations Corporelles	336 481	53 348	2 356	387 472
Immobilisations Financières	50 928	2 793		53 721
TOTAUX	443 260	57 005	2 356	497 906

Document II - 3

ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Amortissement début exercice	Augmentation	Diminution	Amortissement fin exercice
Immobilisations Incorporelles	23 491	2 165		25 657
Immobilisations Corporelles	163 570	47 291	2 356	208 504
TOTAUX	187 061	49 456	2 356	234 161

Document II - 4

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

	Début exercice	Augmentation	Diminution	Fin exercice
Provisions pour dépréciation	114 269	127 912	49 612	192 568
TOTAUX	114 269	127 912	49 612	192 568

Document II - 5

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus
			d'un an
Autres	45 278		45 278
Clients	2 103 932	2 103 932	
Personnel et organismes sociaux	2 808	2 808	
Etat	63 501	26 287	37 214
Débiteurs divers	4 811	4 811	
Charges constatées d'avance	51 699	51 699	
TOTAUX	2 272 030	2 189 537	82 493

DÉTTES	Montant brut	A 1 an au +	A +1 an & 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts & dettes auprès des états de crédit	95 624	62 953	32 671	
Dettes Fournisseurs & cptes rattachés	964 636	964 636		
Dettes fiscales et sociales	453 371	453 371		
Dettes sur immobilisations	1 200	1 200		
Groupes et associé	40 440	40 440		
Autres dettes	49 677	49 677		
Produits constatés d'avance	127 759	127 759		
TOTAUX	1 732 707	1 700 036	32 671	

RM CONSULTANTS ASSOCIÉS
Société de Commissaires aux Comptes
S.A.S. au capital de 550.000 Euros
19, Rue Paul Henri Spaak
B.P. 105
26904 VALENCE CEDEX 9

Document II - 6 - 10

PRODUITS A RECEVOIR

<i>Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan</i>	<i>Montant</i>
Clients	3 810
Autres créances	38 214
Disponibilités	4 899
TOTAUX	46 924

Document II - 6 - 11

CHARGES A PAYER

<i>Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan</i>	<i>Montant</i>
Dettes financières établissement crédit	51
Dettes financières diverses	801
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	115 608
Dettes fiscales et sociales	278 704
Autres dettes	47 668
TOTAUX	442 835

Document II - 6 - 12

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	<i>Charges</i>	<i>Produits</i>
Charges & produits d'exploitation	51 698	127 759
TOTAUX	51 698	127 759

RM CONSULTANTS ASSOCIÉS
Société de Commissaires aux Comptes
S.A.S. au capital de 550.000 Euros
19, Rue Paul Henri Spaak
B.P. 105
26904 VALENCE CEDEX 9

	Matériel transport.	Install. Matériel	Autres	TOTAL
VALEUR D'ORIGINE :	140 423			140 423
AMORTISSEMENTS				
<i>Cumul exercices antérieurs</i>	28 618			28 618
<i>Dotation de l'exercice</i>	40 708			40 708
<i>Cumul fin d'exercice</i>	69 325			69 325
REDEVANCES PAYEES				
<i>Cumul ex. antérieurs</i>	34 882			34 882
<i>Exercice</i>	45 872			45 872
<i>Cumul fin d'exercice</i>	80 755			80 755
REDEVANCES RESTANT A PAYER				
<i>à un an au plus</i>	37 677			37 677
<i>à + 1 an & 5 ans au +</i>	23 472			23 472
<i>à plus de 5 ans</i>				
<i>Cumul fin d'exercice</i>	61 149			61 149
VALEUR RESIDUELLE				
<i>à un an au plus</i>	400			400
<i>à + 1 an & 5 ans au +</i>	1 004			1 004
<i>à plus de 5 ans</i>				
<i>Cumul fin d'exercice</i>	1 404			1 404
Montant pris en charge sur l'exercice	45 207			45 207

Ce tableau tient compte des données hors taxes récupérables. Les contrats de crédit-bail échus au cours de l'exercice ne sont pas compris dans ce tableau.

RM CONSULTANTS ASSOCIÉS
 Société de Commissaires aux Comptes
 S.A.S. au capital de 550 000 Euros
 19, Rue Paul Henri Spaak
 B.P. 105
 26904 VALENCE CEDEX 9

Document III - 8

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés	Montant
Intérêts des emprunts à payer	2 002
Echéance crédit bail à payer	61 149
Engagement retraite (IFC)	76 288
TOTAUX	139 439

- Taux d'actualisation : 1,54 %
- Taux réévaluation : 1 %
- Taux rotation : moyen
- Taux charges sociales : 38 % non cadre et 46 % cadre

Engagements reçus	Montant
Valeur d'origine des biens pris en crédit bail	140 425
TOTAUX	140 425

Document III - 9

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

Postes du bilan	Montant
Nantissement de compte de titre financier limité au capital restant dû	25 323
TOTAUX	25 323

Document III - 12

REMUNERATION DES DIRIGEANTS

La rémunération des organes de direction n'est pas fournie car cela conduirait indirectement à donner des rémunérations individuelles.

RM CONSULTANTS ASSOCIÉS
Société de Commissaires aux Comptes
S A S au capital de 550.000 Euros
19, Rue Paul Henri Spaak
B.P. 105
26904 VALENCE CEDEX 9

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

RM CONSULTANTS ASSOCIÉS
Société de Commissaires aux Comptes
S.A.S. au capital de 550.000 Euros
19, Rue Paul Henri Spaak
B.P. 105
26904 VALENCE CEDEX 9

26904 VALENCE CEDEX 9

Informations financières	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenu (en pourcentage)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avais donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
				Brute	Nette						
Filiales et participations A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus 1 - Filiale (+ 50 % du capital détenu par la société) 2 - Participations (10 à 50 % du capital détenu par la société) SA GTC France N° Siren : 420 601 957 000 53	37 198	21 488	20,00%	8 367				89 560	836		
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations. 1 - Filiales non reprises au § A a. Filiales françaises (ensemble) b. Filiales étrangères (ensemble) 2 - Participations non reprises au § A a. Dans des sociétés françaises (ensemble) b. Dans des sociétés étrangères (ensemble)											Société de Commissaire S.A.S. au capital de 5 19, Rue Paul He B.P. 105 26904 VALENCE